

**Guy Spitaels
Marie-Louise Opdenberg**

L'année sociale 1970



Etudes d'économie sociale

**Editions de l'Institut de Sociologie
Université Libre de Bruxelles**

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : LA VIE LEGISLATIVE

I.	LOI DE PROGRAMMATION DU STATUT SOCIAL DES INDEPENDANTS (9 juin 1970)	17
	A. — Les rétroactes : «le plan Hanin»	17
	B. — Le projet de loi	19
	C. — L'accueil réservé au projet	20
	D. — Les nouvelles réalisations projetées	22
	1. — les avantages	22
	2. — les charges	23
	E. — La seconde vague de réactions	25
	F. — L'économie de la loi	27
II.	LOI CREAT UN INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE SOCIALES POUR TRAVAILLEURS INDEPENDANTS (21 décembre 1970)	35
	A. — Justifications du projet de loi	35
	B. — La discussion au Parlement	37
	C. — L'économie de la loi	38
III.	LOI MODIFIANT LA LOI DU 9 AOUT 1963 INSTITUANT ET ORGANISANT UN REGIME D'ASSURANCE OBLIGATOIRE CONTRE LA MALADIE ET L'INVALIDITE (18 avril 1970)	41
	A. — Justifications du projet	41
	B. — Amendements et discussions parlementaires	42
	1. — les amendements du gouvernement	42
	2. — la représentativité des organisations professionnelles de médecins	43
	3. — la protection des assurés	45
	C. — L'économie de la loi	46
IV.	LES PROBLEMES BUDGETAIRES DE L'A.M.I.	48
	A. — Les chiffres	48
	B. — La position des parties	51
	1. — le point de vue du Dr. Dejardin	52
	2. — le point de vue du corps médical	53
	3. — le point de vue patronal	53
	4. — le point de vue socialiste	54
	5. — le point de vue chrétien	55
	6. — le point de vue des mutualités libérales	56
	7. — le point de vue des mutualités professionnelles	57
	C. — La résolution du Comité de gestion	57
	D. — Le point de vue du gouvernement	64
V.	QUATRE ARRETES ROYAUX VOLONTARISTES EN MATIERE DE SANTE PUBLIQUE ET DE LOGEMENT	66
	A. — La limitation de la répartition des officines pharmaceutiques (9 février 1970)	66
	B. — La subvention des crèches de jour (13 février 1970)	69

C. – L'organisation de la subvention des centres de consultation et de planning familial (3 avril 1970)	71
D. – Les allocations de déménagement et d'installation pour les personnes âgées (10 juillet 1970)	73
VI. LOI INTEGRANT LE DOUBLE PECULE AFFERENT A LA TROISIEME SEMAINE DE VACANCES DANS LE REGIME DES VACANCES ANNUELLES DES TRAVAILLEURS SALARIES (26 mars 1970)	76
A. – Rétroactes et justifications du projet	76
1. – l'intégration du double pécule pour la troisième semaine de vacances dans le régime général des vacances annuelles	76
2. – les améliorations de l'organisation administrative et l'unification des sanctions pénales et du contrôle	78
3. – les mesures relatives aux jeunes travailleurs	78
4. – l'extension du champ d'application aux travailleurs domestiques	79
B. – L'économie de la loi	79
VII. ARRETE ROYAL AUGMENTANT LE REVENU GARANTI AUX PERSONNES AGEES (23 juin 1970)	82
VIII. ARRETE ROYAL MAJORANT LE TAUX DE L'ALLOCATION SPECIAL PREVUE A L'ARTICLE 11 DE LA LOI DU 27 JUIN 1969 RELATIVE A L'OCTROI D'ALLOCATIONS AUX HANDICAPES (25 juin 1970)	83

DEUXIEME PARTIE : LA VIE PARITAIRE

I. LA GREVE DES MINEURS DU LIMBOURG	87
A. – Problématique de l'industrie charbonnière et du bassin campinois	87
1. – la concurrence charbon/autres énergies et la structure du prix de revient	87
2. – le rythme et les possibilités de substitution	87
3. – la situation charbonnière belge	88
4. – pertes d'exploitation et programme de fermeture	89
5. – fluctuation conjoncturelle	89
6. – la situation des charbonnages campinois	90
7. – position de la direction de la Kempische Steenkolenmijnen (K.S.)	91
8. – la politique de vérité économique	92
9. – la remise en cause des conditions de la création de la N.V. K.S.	93
B. – L'accord de programmation sociale du 15 décembre 1969	95
C. – Le déroulement du conflit	96
D. – Le nouveau débrayage du 2 au 5 juin 1970	120
E. – Les données sociologiques	124
1. – l'origine du malaise	124
2. – les circonstances de l'explosion	127

3. — la longueur du conflit	127
4. — le second débrayage (du 2 au 5 juin)	129
5. — le bilan terminal	129
6. — la base et les syndicats	132
7. — l'influence des autres groupements	134
II. LA CONFERENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE ET SES SUITES LEGISLATIVES ET CONVENTIONNELLES	138
A. — La convocation	138
B. — Les cahiers de revendications	140
C. — L'enjeu de ces assises	142
D. — La réunion	144
E. — L'accord	148
1. — la démocratisation de l'économie	149
2. — la politique des prix	150
3. — les problèmes fiscaux	150
4. — les problèmes sociaux	151
5. — le statut syndical des services publics	152
6. — l'immigration	152
7. — l'insertion d'une clause de revision dans les conventions	152
F. — Un premier commentaire	154
G. — L'exécution	156
1. — la loi majorant les pensions des travailleurs salariés (5 juin 1970)	157
2. — la loi modifiant la répartition des cotisations en matière d'assurance maladie-invalidité (5 juin 1970)	161
3. — le salaire mensuel garanti (Arrêtés royaux du 30 juin 1970)	165
4. — la convention collective concernant l'information et la con- sultation des conseils d'entreprise sur les perspectives géné- rales de l'entreprise et les questions de l'emploi dans celle-ci (4 décembre 1970)	171
H. — Ce qui reste à faire	176
III. L'UTILISATION DU MILLIARD ANNUEL DE RESERVES DE L'OFFICE NATIONAL D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR TRAVAILLEURS SALARIES	177
A. — L'importance des réserves	177
B. — Thèses socialiste et démocrate-chrétienne sur l'utilisation des réserves	177
C. — Notre point de vue	180
D. — La décision du Comité de gestion	181
E. — L'accord FGTB — CSC	183
F. — La décision du ministre de la Prévoyance sociale	185
IV. AVIS IMPORTANTS DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL	187
A. — La promotion des équipements touristiques pour les vacances des travailleurs (Avis n° 316 du 12 février 1970)	187
B. — L'indemnisation des travailleurs, en particulier des travailleuses enceintes, soumis à des mesures d'écartement du travail par déci- sion du médecin du travail (Avis n° 319 du 19 mars 1970)	188

1. – la situation des travailleurs faisant l'objet de mesures d'écartement du travail par le médecin du travail vis-à-vis de la législation sur l'assurance maladie-invalidité	189
2. – l'octroi éventuel du salaire garanti aux travailleuses enceintes écartées du travail en vertu de l'arrêté royal n° 40	190
C. – Le cumul d'une pension de retraite ou de survie et des revenus d'une activité professionnelle lucrative (Avis n° 321 du 23 avril 1970)	191
D. – L'application du principe de l'égalité de rémunération (Avis n° 326 du 28 mai 1970)	194
V. TROIS ACCORDS PARITAIRES PARTICULIERS	196
A. – Un accord dans l'industrie de la construction : le salaire-investissement	196
B. – Un accord dans le textile : une semaine de congé par mois	198
C. – Un accord aux ACEC : vers la fonctionnarisation du secteur privé	200
VI. TROIS DEBATS RELATIFS A DES PROBLEMES PARITAIRES	202
A. – Un débat sur la programmation sociale	202
B. – Un débat sur la liaison des salaires à l'index	215
C. – Un débat sur une annuelle programmation dans les services publics	228

TROISIEME PARTIE : LA VIE SYNDICALE

I. LA F.I.B. ET LA SECURITE SOCIALE	245
II. LE CONGRES DE LA CENTRALE DES METALLURGISTES DE BELGIQUE (F.G.T.B.)	247
III. UN DEBAT SUR LE PLURALISME SYNDICAL	257

QUATRIEME PARTIE : LE VISAGE SOCIAL DE L'EUROPE

I. LA NAISSANCE DU COMITE PERMANENT DE L'EMPLOI	271
A. – La Conférence tripartite de Luxembourg	271
1. – généralités	271
2. – le vœu des partenaires sociaux	272
B. – L'organisation du Comité permanent de l'emploi	274
C. – Les conclusions du Conseil des Communautés européennes sur les travaux de la Conférence de Luxembourg	275
II. LA REFORME DU FONDS SOCIAL EUROPEEN	277
A. – Rétroactes	277
B. – La décision du 27 juillet 1970	279

CINQUIEME PARTIE : L'EMPLOI ET LE CHOMAGE

I. L'EMPLOI	285
II. LA PENURIE DE MAIN-D'OEUVRE	290
III. LE VOLUME DU CHOMAGE	299
IV. LES CHOMEURS COMPLETS	303